



# VIGILANCE METEO JAUNE A SURVEILLER

## PLUIE-INONDATION

### Destinataires :

**Services** : ALIENOR – AOM – ARS NA – ARS 64- Astreinte transport Nouvelle-Aquitaine – Base hélico SC - CAPB-CODIS - Conseil Départemental – COZ – DDETS – DDPP- DIPN – DDTM- DRAAF - DSDEN - EFS- ENEDIS – EPSA - Gendarmerie (CORG) – GRDF – La Poste - Météo France – Orange - Ports – Réseau sport 64 - SAMU Pau – SAMU Bayonne – SNCF COGC – SP Bayonne – SP Oloron - Vinci autoroute

**Communes** : tout le département

**Presse** : AFP – France 3 – France Bleu Béarn – France Bleu Bayonne – Pyrénées presse – Sud-Ouest

Date : 04/12/2025

Heure : 09h00

N° : 1

### Description de l'évènement :

Début événement le jeudi 4 décembre 2025 à 09h00

Fin événement prévue le vendredi 5 décembre 2025 à 10h00 au moins

### Qualification de l'évènement

Situation météorologique à surveiller pour un risque de pluie-inondation.

Actuellement, une onde pluvieuse traverse d'ouest en est la région.

### Evolution prévue

Rapidement à l'arrière de cette onde, une traîne active d'ouest se met en place charriant des averses localement orageuses avec des intensités pouvant atteindre 5 à 10 mm/h voire très ponctuellement 10/15 mm/h.

En cours de nuit prochaine, ces averses s'estompent sur le nord-ouest de la région mais persistent plus durablement sur le sud-ouest et notamment sur le département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Il faudra attendre la fin de matinée de vendredi pour voir une accalmie sur les précipitations pour ces deux départements.

Sur l'épisode, on atteindra sur l'ouest des départements des cumuls de l'ordre de 30/50 mm en 24h et localement ils pourront atteindre 50 à 70 mm en 24h.

Par ailleurs, les coefficients de marée sont élevés de l'ordre de 94 pour la pleine mer de cet après-midi (vers 16h) et de 97 pour la pleine mer de demain matin (vers 04h).

Ces fortes marées seront un facteur aggravant à ces fortes précipitations en raison qu'elles empêchent un bon écoulement des eaux.

**Conséquences possibles** : De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues. Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables. Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés. Risque de débordement des réseaux d'assainissement. Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ». Des coupures d'électricité peuvent se produire. Les zones en sous-sol, notamment les parkings souterrains, peuvent être dangereuses.

**Conseils de comportement** : Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage. Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement. J'évite de me déplacer. Je me tiens informé et je surveille la montée des eaux. Je ne descends pas dans les sous-sols. Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Pour les maires** : La plus grande vigilance s'impose donc. Veuillez mettre en œuvre, le cas échéant, les mesures de protection des populations adaptées à la situation et aux enjeux locaux et activer les mesures de votre plan communal de sauvegarde.

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de la situation en consultant le site :

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) ou sur le répondeur Météo-France au 05 67 22 95 00

En cas d'urgence,appelez le permanent SIDPC par le standard de la préfecture : 05.59.98.25.25